



En France, les droits de l'enfant semblent être de plus en plus remis en cause. L'affaire dite d'Outreau n'a fait qu'accélérer le processus. Sans vouloir remettre en cause le verdict, pourquoi un tel silence - notamment de la part des medias - sur le calvaire portant reconnu par la Justice des 12 enfants victimes de viol ? Que signifie cet oubli ?

Qu'en est-il en Europe ?

Pour tenter de répondre à cette question, cette table ronde réunit des juristes, des associations, des travailleurs sociaux, des médecins, des psychologues, et un journaliste d'investigation.

Cette réflexion fait suite à la table ronde organisée le 24 février 2011 à l'Institut de Criminologie de Paris : « *La parole de l'enfant après la mystification d'Outreau* » dont les actes seront bientôt disponibles.

Elle se poursuivra par une réflexion sur l'état des lieux des droits de l'enfant dans le Monde, à l'UNESCO courant 2012, dans le cadre des travaux de la Chaire Unitwin « *Aborder la violence : un défi transdisciplinaire* ».

PROGRAMME DE LA TABLE RONDE

VIOLENCE ET DROITS DE L'ENFANT EN EUROPE : ÉTAT DES LIEUX

**Lundi 5 décembre 2011 à 8h45
au Conseil de l'Europe de Strasbourg**



Conception et réalisation : Stéphanie Bentz

Renseignement et inscription auprès de Laurence
par mail avant le 25 novembre 2011.
Association REGAIN • 13 rue Rhinau 67100 Strasbourg
Tél. : 03 88 75 01 96 • Email : ass.regain@orange.fr

Participation de 20 € à régler sur place.
Le repas, à votre charge, pourra être pris en commun sur réservation préalable.



VIOLENCE ET DROITS DE L'ENFANT EN EUROPE : ÉTAT DES LIEUX

MATINÉE

Genieve PAYET, Présidente

-
- 8 h 45 Accueil des participants
-
- 9 h 00 **La loi française du 9 juillet 2010 au regard de la Convention sur la lutte contre la violence domestique et de la Convention européenne des droits de l'Homme,**
Maitre Laurent HINCKER, Avocat au barreau de Paris
-
- 9 h 30 **La nécessaire coopération des associations de Protection de l'enfance en Europe,**
Mme Anne-Marie CLEMENT, Présidente d'Enfance Majuscule
Mme Homayra SELLIER, Présidente d'Innocence en Danger
-
- 10 h 00 Discussion
-
- 10 h 30 Pause
-
- 11 h 00 **Fondements culturels de la maltraitance infantile,**
M. Pierre LASSUS, Directeur Général Honoraire de l'Union Française pour le Sauvetage de l'Enfance
-
- 11 h 30 **Une petite histoire récente de la protection de l'enfance,**
Mme Emmanuelle PIET, Présidente du collectif féministe contre le viol
-
- 12 h 00 **Intervention sur la défense des enfants,**
Mme Josiane BIGOT, Magistrat et Présidente de Thémis
-
- 12 h 30 Discussion
-

APRES-MIDI

Président
Maître Laurent HINCKER

-
- 14 h 30 **L'organisation juridictionnelle française face à la maltraitance infantile : constat et perspectives,**
M. Patrick POIRRET, Procureur de la République de Strasbourg
-
- 15 h 00 **Les conséquences d'Outreau sur la prise en compte de la parole de l'enfant en justice,**
Mme Marie-Christine GRYSO DEJEHANSART, Psychologue Clinicienne, Expert judiciaire, auteure de « Outreau la vérité abusée »
-
- 15 h 30 **Le syndrome d'aliénation parentale et autres masques du déni de la maltraitance faite aux enfants,**
Dr Gérard LOPEZ, Psychiatre, Expert judiciaire, Chaire Unitwin Unesco : Aborder la violence : un défi transdisciplinaire.
-
- 16 h 00 Discussion
-
- 16 h 30 Pause
-
- 17 h 00 **Les conséquences des violences de couple sur les enfants,**
REGAIN et autres intervenants européens
-
- 17 h 30 **Les conséquences personnelles et sociales des violences faites aux enfants,**
Mme Karen SADLIER, Psychologue clinicienne
-
- 18 h 00 **Discussion et conclusion,**
Mme Geneviève PAYET, Psychologue clinicienne, Présidente de l'ARIV
-

